



VOL. 12 NO 1

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 1^{ER} AVRIL 2008

Priorisation équipements haute technologie

Le conseil a entériné la liste des projets priorités en matière d'investissements en haute technologie, pour l'exercice 2007-2008. Cet exercice annuel, mené dans toutes les régions, permet de développer ou de rehausser des équipements. L'autorisation et/ou l'aide financière du ministère de la Santé et des Services sociaux est indispensable à la réalisation de ces projets.

Les directeurs généraux des deux CSSS du territoire, qui ont été consultés à ce sujet, ont convenu de retenir ces priorités. Les choix ont notamment été guidés par l'identification des projets les plus urgents de rehaussement ou de développement dans le secteur de l'équipement médical spécialisé, par la vétusté des équipements et par les besoins de maintien d'actifs.

Le président-directeur général de l'Agence, monsieur **Jean-François Foisy**, a précisé que ces dernières années, les hausses significatives de budgets avaient permis d'acquérir plusieurs nouveaux équipements. Cette année, des quelque 115 M \$ prévus par le MSSS dans ce secteur, la moitié est déjà réservée aux projets reliés aux systèmes d'archivage et de transmission de données et d'images numérisées, ainsi qu'à ceux reliés à la pharmacie et à la stérilisation. Ainsi, la région peut espérer environ 3 % du solde qui sera alloué aux équipements de haute technologie.

Voici la liste soumise au MSSS :

Liste des projets priorités			Coûts demandés
1	CSSSNL :	Appareils mobiles radiographie et radiofluoroscopie salle d'op.	267 000\$
2	CSSSSL :	Système vidéoendoscopie et endoscope flexibles, appareils électrochirurgie	230 000\$
3	CSSSNL :	Pompes volumétriques (123 simples/19 doubles)	785 900\$
4	CSSSSL :	Moniteurs défibrillateurs (12)	200 000\$
5	CSSSNL :	Rehaussement plate-forme tech. IRM (Appareil neuf = 2 200 000\$)	897 000\$
6	CSSSSL :	Autoanalyseurs immunologiques (2)	450 000\$
7	CSSSNL :	Appareil d'échographie cardiaque (2)	600 000\$
8	CSSSSL :	Autoanalyseurs biochimiques (2)	450 000\$
9	CSSSNL :	Colorateur de tissus automatisé pathologie	690 000\$
10	CSSSSL :	Système de mammographie numérique	275 000\$

Désignation du Forum de la population

Le Forum de la population de l'Agence est maintenant constitué, conformément aux dispositions de la Loi sur les services de santé et les services sociaux.

Il compte 19 membres. Il est le fruit d'une entente convenue avec la Conférence régionale des élu(es) de Lanaudière. Pour la formation de cette instance, des consultations ont été menées auprès d'organismes identifiés par la CRÉ.

Le Forum est responsable, envers le conseil d'administration de l'Agence, d'assurer la mise en place de différents modes de consultation de la population sur les enjeux de santé et de bien-être. Les membres ont aussi pour mandat



de formuler des recommandations sur les moyens à déployer pour améliorer la satisfaction de la population à l'égard des services. L'Agence se propose d'enrichir le mandat du Forum afin de profiter pleinement de l'expertise de ses membres.

Les 19 candidatures retenues se répartissent comme suit :

MRC		Secteurs		Groupes d'âge		Sexe	
D'Autray	2	Culturel	1	15-35 ans	3	Féminin	10
Joliette	3	Economie sociale	1	35-55 ans	5	Masculin	9
L'Assomption	5	Milieu scolaire	5	+55 ans	11		
Les Moulins	5	Economique	4				
Matawinie	2	Communautaire	6				
Montcalm	2	Comité des usagers	1				
		Groupe de femmes	1				
	19		19		19		19

Le conseil a nommé les personnes suivantes :

<p>Jacques Beauchemin Ghislaine Bourcier Françoise Cormier Cécile Croze Claude Duchemin Joe Falci Camille Grondin</p>	<p>Sylvie Hamel Lynne Harpin Anabel Landreville Josée L'Espérance Pierre Marchand Martine Mercier</p>	<p>Gilles Meunier Geneviève Pelletier Michel Racine Gisèle Rivet Jacques Roy André Venne</p>
---	---	--

Un comité du conseil d'administration a été formé pour analyser les 42 candidatures reçues. Il était composé de mesdames **Céline Beaulieu** et **Thérèse Lachapelle** ainsi que de messieurs **Carol Legault**, **Yvan Ouellet** et **Claude Piché**.

En attente des budgets de développement

L'Agence devrait recevoir, au cours des prochaines semaines, les montants attribués au réseau régional pour le développement des services. Avec la pleine indexation des coûts de système, on peut prévoir « une bonne année », a précisé le président-directeur général, monsieur **Jean-François Foisy**.

Dès confirmation des budgets, l'Agence entreprendra les consultations avec les intervenants du réseau pour soumettre une proposition d'entente de gestion au MSSS. Par la suite, l'Agence travaillera avec les établissements pour conclure des ententes de gestion avec chacun d'entre eux.

Centre de communication santé

Le centre de communication santé a maintenant son conseil d'administration. Ce centre, qui desservira les régions de Lanaudière et des Laurentides, sera responsable du traitement des appels urgents en santé, de même que de la répartition des ressources ambulancières et des premiers répondants.

La mise en place de ce centre complète le réseau national des centres de communication santé, maillon central du continuum de services préhospitaliers d'urgence. Le centre recevra donc les appels des services préhospitaliers d'urgence en provenance des citoyens, des établissements, d'un organisme de sécurité civile ou d'un autre centre de communication santé. Cette organisation permettra d'améliorer les services à la population, notamment en facilitant les communications entre services ambulanciers et en assurant une répartition plus adéquate des véhicules sur l'ensemble du territoire de Lanaudière et des Laurentides.

Prochaine séance du conseil
Mercredi 21 mai 2008
19 h